



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
SAGUENAY-LE FJORD

COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Dépôt d'un projet de loi sur les normes du travail La flexibilité pour les entreprises est essentielle, croient la FCCQ et la CCISF

Chicoutimi, le 23 mars 2018 – Au lendemain du Colloque Action économique où la pénurie de la main-d'œuvre dans la région a été abondamment mise en lumière, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (CCISF) s'inquiètent de l'impact négatif pour les entreprises québécoises du projet de loi modifiant la *Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail*, déposé plus tôt cette semaine par la ministre responsable du Travail, Mme Dominique Vien.

« Dans un contexte où les employeurs doivent de plus en plus rivaliser d'ingéniosité pour se démarquer en raison de la pénurie de main-d'œuvre, et alors que nous avons les normes du travail les plus généreuses au Canada, les propositions contenues dans ce projet de loi ajoutent à la pression de nombreuses entreprises travaillant d'arrache-pied pour attirer des employés et demeurer compétitives », ont déclaré le président-directeur général de la FCCQ, M. Stéphane Forget et Mme Sandra Rossignol, directrice générale de la CCISF.

« Certaines mesures, par exemple le nombre de semaines de vacances, illustrent bien le phénomène de sédimentation. Prises une à une, ces propositions peuvent susciter l'intérêt, alors que leur impact cumulatif devient un obstacle à la compétitivité de nos entreprises », ont résumé M. Forget et Mme Rossignol.

Dans le cadre des consultations particulières qui porteront sur le projet de loi, la FCCQ fera valoir l'importance de maintenir la liberté de négocier de nouveaux modèles de régimes de retraite et d'avantages sociaux, tout en permettant aux employeurs de tenir leurs promesses à l'égard des travailleurs et des retraités. Rappelons que le rapport du Groupe de travail sur la question des clauses de disparités de traitement dans les régimes de retraite recommandait de ne pas agir seul de crainte de nuire à la compétitivité des entreprises québécoises; le gouvernement va à l'encontre de cette recommandation.

Par ailleurs, la FCCQ et la CCISF s'inquiètent du resserrement sévère des règles concernant les agences de placement de personnel, notamment les obligations incombant à leurs clients. Tout en soutenant les initiatives visant à contrer les pratiques douteuses de certains fournisseurs de services, elle réitère l'importance de ne pas nuire aux agences de placement légitimes, utiles en période de pénurie de main-d'œuvre. De plus, pour la FCCQ et la CCISF, verser aux employés des agences de placement un salaire équivalent à celui des employés d'une entreprise aurait un impact majeur pour certains secteurs de l'économie du Québec.



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
SAGUENAY-LE FJORD

« Il ne faut pas perdre de vue que toutes les entreprises font face à des réalités qui leur sont propres et qu'il importe par conséquent de leur offrir la plus grande flexibilité qui soit dans l'élaboration d'offres de conditions de travail attrayantes, susceptibles d'intéresser les travailleurs. Des normes trop exigeantes viennent brimer les possibilités d'innovation dans ce domaine », ont conclu Stéphane Forget et Sandra Rossignol.

La FCCQ et la CCISF demandent enfin au gouvernement de dévoiler son étude d'impact réglementaire afin de pouvoir analyser, avec les mêmes données, les répercussions attendues de certaines des orientations du projet de loi déposé cette semaine.

À propos de la CCISF

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord regroupe plus de 1000 membres de la communauté d'affaires du Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Elle a pour mission de regrouper et défendre les acteurs économiques, afin de favoriser le développement socio-économique et environnemental du Saguenay et du Fjord.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de près de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Renseignements :

CCISF

Karyna Tremblay
Coordonnatrice communication
ktremblay@ccisf.ca
Tél. : 418-543-5941, poste 222
Cell. : 418-815-2471

FCCQ

Joanne Beauvais
Directrice, Communications
joanne.beauvais@fccq.ca
514 844-9571, poste 3242
Cell : 514 928-8373